Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RAPPORT D'ÉVALUATION SUR LA TOXICOMANIE

Les objectifs de la politique du Conseil d'Etat en matière de toxicomanie sont globalement atteints

La chaîne thérapeutique mise en place depuis 1996 pour la prise en charge des personnes toxicodépendantes dans le canton donne de bons résultats. L'évaluation réalisée par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) met en évidence des améliorations à différents niveaux. La situation reste toutefois préoccupante du fait des nouvelles formes de consommations.

En 1996, alors que le Conseil d'Etat décidait d'investir plus de 4 millions de francs supplémentaires dans la prévention et la lutte contre la toxicomanie, il mandatait également l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) pour évaluer chaque deux ans les structures de prise en charge des personnes toxicodépendantes ainsi que pour dresser le bilan épidémiologique de la toxicomanie dans notre canton. Le second rapport de l'IUMSP, couvrant la période 1998-2000, est maintenant disponible(1).

Ce rapport montre que les objectifs visés par la politique vaudoise en matière de prise en charge des personnes toxicodépendantes sont globalement atteints. Cette prise en charge se veut différenciée et complémentaire; le dispositif est réglé par la chaîne thérapeutique, c'est-à-dire le lien cohérent et efficace entre chaque élément social, médical, éducatif du réseau. Le dispositif renforcé mis en place en 1996, s'est amélioré grâce à la réflexion constante des différents milieux concernés.

Il apparaît donc que les consommateurs pris en charge dans les centres de traitement sont plus nombreux et ont un meilleur état de santé; le nombre de produits qu'ils consomment diminue et la fréquence à laquelle ils consomment est moins grande. La consommation se fait également moins par injection. On note une tendance à la diminution de l'entrée dans l'héroïne. Par ailleurs, la distribution de matériel stérile et

la prévention mise en place dans les prisons donnent de bons résultats au niveau de la réduction des risques liés à la transmission du VIH ou autres problèmes infectieux. L'effort en la matière ne doit, cependant, pas être relâché, notamment concernant l'hépatite.

Toutefois, si la chaîne thérapeutique porte ses fruits, elle doit faire l'objet d'une constante attention. En effet, le paysage de la toxicomanie est en perpétuelle évolution; la multiconsommation est en augmentation et touche également des patients en traitement de méthadone. La consommation de cocaïne a sensiblement augmenté. De plus, de nouvelles drogues ont fait leur apparition et ces dernières impliquent un nouveau style de vie et un parcours de dépendance complètement différent.

(1) disponible sur le site suivant : www.hospvd.ch/iumsp

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 mai 2001

Eric Toriel, Directeur des institutions psychiatriques, tél. : 021 / 643 68 82

PP-Rapport sur la politique en matière d